

**2011/4049 - Garantie sollicitée à hauteur de 15 % par la SAHLM Alliade Habitat pour la souscription d'un emprunt d'un montant de 54 000 euros - Opération : Prêt complémentaire pour l'acquisition, amélioration de 10 logements (8 logements PLUS et 2 logements PLAI) situés 19 rue Gentil à Lyon 2e** (Direction des Finances) (BMO du 05/12/2011, p. 2529)

Rapporteur : M. LEVEQUE Louis

M. LEVEQUE Louis, rapporteur : Avis favorable de la Commission pour ces deux garanties d'emprunt qui concernent des acquisitions, amélioration par des bailleurs sociaux.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)